

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET MENTIONS LÉGALES

## ARTICLE 1 – CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le tarif de la prestation est de 450€ TTC. Tout ce qui n'est pas explicitement écrit sur la facture n'est pas compris dans la prestation. La totalité du montant de la prestation est dû à la commande. Sans versement du solde à la commande, la prestation ne peut être exécuté.

Le règlement doit s'effectuer par paiement en ligne sur le site [www.monfilmdemariage.com](http://www.monfilmdemariage.com).

Aucune autre forme de règlement ne sera accepté.

Tout dépassement des prestations prévues au présent contrat sera facturé en sus (envoi d'une facture au Client).

## ARTICLE 2 – DÉROULEMENT DE LA PRESTATION

Compte Getinshoot : À la commande, le Client doit indiquer obligatoirement son mail, les prénom des mariés et la date du mariage.

Le Client recevra un mail automatique pour lui indiquer la création de son compte Getinshoot. Le compte Getinshoot du Client contiendra un projet automatiquement créé pour collecter les médias lors du mariage. Le projet s'activera automatiquement à l'approche du mariage en fonction de la date indiquée par le Client lors de la commande.

Date :

La prestation sera réalisée à la date indiquée sur le formulaire à la commande par le Client.

Modification de la date :

La date de réalisation de la prestation est réputée non modifiable. Une modification de cette date ne pourrait intervenir qu'après accord de la société Primasee, selon les disponibilités de la société. Faute d'accord, le Client pourra demander l'annulation de la prestation aux conditions spécifiées ci-dessous dans l'article 4. La modification sera effective uniquement par un avenant émanant de la société Primasee et comportant cachet et signature de son président.

Montage vidéo :

Le film est présenté par mail au Client via une mise en ligne privée sur un site de streaming. Le Client dispose alors d'un seul mail afin d'effectuer ses éventuelles modifications sur le montage vidéo. Les modifications concernent uniquement le montage (liste exhaustive : musique, correction des couleurs, ordre des vidéos, ajout ou retrait de plan, textes). Au delà d'un mail de modification, chaque nouvelle modification par mail fera l'objet d'un devis spécifique qui devra être signé et réglé par Le Client avant de débiter cette prestation de modification supplémentaire. Le montage vidéo est d'une durée maximale de 3 minutes. Si Primasee estime que la quantité de médias est insuffisante, le montage vidéo pourra durer moins de 3 minutes sans que Primasee en soit tenue responsable.

## ARTICLE 3 - CONDITIONS DE RÉOLUTION OU REPORT

Résolution :

Le Client dispose d'un délai de rétractation de sept jours à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande. La rétractation sera effectuée par courrier électronique ainsi que par un recommandé avec avis de réception, dont la date fera foi. Pour être prise en compte, le courrier recommandé avec avis de réception doit être envoyé obligatoirement au siège social de la société Primasee au 1 Boulevard Sainte-Anne 13008 Marseille.

Passé ce délai, en cas de résiliation du contrat par le Client, aucun remboursement ne pourra avoir lieu sauf en cas de force majeure.

Les circonstances suivantes constituent des cas de force majeure recevables :

- Décès soudain ou maladie grave d'un des mariés ou d'un membre de sa famille au premier degré.
- Blessure grave qui restreint directement la capacité d'un marié à effectuer son mariage.
- Catastrophe naturelle ou incidents météorologiques graves dans le lieu de réception et/ou de cérémonie empêchant la tenue du mariage en toute sécurité et en préservant l'intégrité physique des personnes.
- Restrictions urgentes de voyage ou alertes de sécurité émises par une autorité nationale ou internationale compétente.
- Obligations d'origine gouvernementale imposées par les autorités après la date de réservation.

Report :

Le report de la date de la réalisation des prestations n'est possible qu'en cas d'accord mutuel des deux contractants. Si aucun accord n'est conclu, le contrat sera résolu dans les conditions de résolution mentionnées ci-dessus.

## ARTICLE 4 – DÉLAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison est estimé entre 1 et 3 mois. Le délai est donné à titre indicatif et cela afin de ne pas porter préjudice à la qualité du film qui vous sera fourni. Aucune pénalité de retard ne peut être exigé auprès de Primasee.

## Article 5 – FRAIS DE LIVRAISON

Les frais de livraison sont inclus dans le montant de la prestation pour un envoi en France Métropolitaine.

Au delà de la France Métropolitaine, des frais supplémentaires de transport peuvent être facturés.

## ARTICLE 6 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les vidéos constituent des œuvres de l'esprit, telles que définies par le code de la propriété intellectuelle, dont le Primasee est l'Auteur. (art. L112-2 CPI)

Les vidéos sont réservées à une utilisation personnelle des clients, utilisation soumise, sur quelques supports qu'ils soient, au respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle, et plus généralement des lois et conventions en matière de droits d'auteur. Aucune vidéo ne peut ainsi être modifiée de quelque manière que ce soit, sans accord écrit et préalable de Primasee. Le Client s'engage à respecter l'intégrité des œuvres de Primasee, et notamment à en rendre

fidèlement les couleurs, sans tronquer ou déformer les images, ni modifier l'ordre des plans de la vidéo (art. L121-1 CPI). La communication des supports (Plateforme de streaming, réseaux sociaux, écrans de télévision, écran de cinéma et tout autre support de diffusion des vidéos existant ou à venir) n'entraîne, ni ne présume la cession des droits d'exploitation sur les vidéos (droit de reproduction et/ou de représentation). Les vidéos, au format numérique, demeurent la propriété Primasee ou de ses ayants droits. (art. L111-3 CPI).

Toute utilisation, quelle qu'elle soit (diffusion, exposition, reproduction), autre que strictement personnelle, d'une vidéo est donc interdite sans l'accord écrit et préalable de Primasee. En cas d'accord de Primasee, une convention écrite sera régularisée prévoyant le paiement de droits d'exploitation des vidéos correspondants à l'utilisation envisagée. (art. L131-3 et 4 CPI).

Le Client est tenu responsable de toute violation des interdictions précitées.

#### ARTICLE 7 - DROITS DES TIERS ET DES BIENS REPRÉSENTÉS

L'utilisation d'une ou plusieurs vidéos ne dispense pas le Client de s'assurer que soient respectés les droits liés aux personnes et aux biens filmés (droit à l'image / art. 9 du code civil). L'utilisation faite des vidéos n'engage, en la matière, que la seule responsabilité du Client, ou d'un quelconque utilisateur. Il appartient ainsi à l'utilisateur des vidéos d'obtenir, le cas échéant, les autorisations nécessaires.

#### ARTICLE 8 - UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES PAR L'AUTEUR

Le Client autorise Primasee, à utiliser librement les vidéos réalisées, sur tous supports existant ou à venir, afin d'assurer la promotion de son activité professionnelle, sous réserve du respect des droits des personnes et des biens filmés.

Le Client accepte que son image soit utilisée sur les sites internet [www.monfilmdemariage.com](http://www.monfilmdemariage.com) ; ou sur d'autres sites internet à venir et appartenant à la société Primasee.

En toute hypothèse, Primasee, s'interdit d'exploiter toute vidéo susceptible de porter atteinte à la vie privée, à l'image ou à la réputation du Client.

Le Client dispose d'un droit de rétractation à tout moment et peut exercer son droit d'opposition par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse postale du siège social de la société Primasee.

#### ARTICLE 9 – AUTORISATION DE PUBLICATION PAR LE CLIENT

Primasee autorise le Client à publier les vidéos et photos sur les réseaux sociaux, blogs ou sites internet de son choix. Les conditions suivantes devront être respectées :

- En toute hypothèse, le Client s'interdit d'exploiter toute vidéo susceptible de porter atteinte à la vie privée, à l'image ou à la réputation de Primasee et "[www.monfilmdemariage.com](http://www.monfilmdemariage.com)"
- Le Client s'engage à respecter l'intégrité des œuvres de Primasee, et notamment à en rendre fidèlement les couleurs, sans tronquer ou déformer les images, ni modifier l'ordre des plans des vidéos.
- Toute publication devra faire mention du crédit vidéo au nom de "[www.monfilmdemariage.com](http://www.monfilmdemariage.com)"
- Si le support de diffusion le permet (site internet, blog), la publication devra faire mention d'un lien vers le site internet [www.monfilmdemariage.com](http://www.monfilmdemariage.com)

#### ARTICLE 10 - INFORMATIONS

Toutes les vidéos sont retouchées en terme de luminosité, contraste, colorimétrie.

Les retouches techniquement complexes (via un logiciel de trucage et d'effets spéciaux) peuvent être demandées en supplément et feront l'objet d'une étude tarifaire sur-mesure.

La sélection des scènes vidéo est faite à partir de tous les originaux et à l'appréciation de Primasee sauf demande particulière préalable en accord mutuel des deux contractants.